

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Télec.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



2009:SB34

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES: Surintendants des Affaires

EXPÉDITEUR: Andrew Davis
Directeur
Paiement de transferts et rapports financiers

DATE: le 2 septembre, 2009

OBJET: Formulaires pour les états financiers 2008-09 (DSBs)

Il me fait grandement plaisir de vous informer que les formulaires pour les états financiers 2008-2009 ainsi que les guides et les directives connexes sont maintenant accessibles par le biais du lien États financiers sur le site Web, au <http://tpfr.edu.gov.on.ca>. Les conseils scolaires de district vont bientôt soumettre ces documents au moyen de SIFE, au EFIS.edu.gov.on.ca/login.asp.

Les fichiers qui aideront les comités dans l'élaboration de ces états financiers ont été affichés sur le site Web des Rapports financiers.

Séances d'information

Des séances d'information organisées par le Ministère auront lieu tout au long du mois de septembre afin de présenter les modifications apportées aux états financiers et d'actualiser les renseignements détenus relativement à d'autres domaines tels que le nouveau cadre de responsabilité financière et divers changements liés à la présentation de rapports sur lesquels travaille actuellement le Ministère. Les dates et lieux de tenue de ces séances d'information ont été transmis aux vérificateurs et aux conseils scolaires.

Aucune instruction particulière ne sera remise aux vérificateurs. Les informations présentées en annexes et les certitudes de vérification devront se conformer aux exigences présentées dans les manuels de l'ICCA.

Immobilisations corporelles

Pour l'année 2008-2009, il n'est pas nécessaire pour les conseils scolaires de présenter un rapport d'activités liées aux immobilisations pour la période de cinq mois. C'est pourquoi aucune procédure particulière ne sera exigée. Tel que mentionné dans la note de service 2009:SB07, la présentation des immobilisations corporelles au vu des états financiers vérifiés des conseils scolaires se fera dans les états financiers 2009-2010. Pour l'année 2008-2009, les

données devront apparaître dans les notes vérifiées des états financiers de 2008-2009. La divulgation de ces notes est prévue dans l'Annexe H du Guide des immobilisations corporelles, lequel est publié sur le site Web des Rapports financiers.

La grille de continuité des immobilisations (Grille 3C) intégrée dans les formulaires SIFE pour les états financiers de 2007-2008 a été réévaluée en vue de l'élaboration des rapports sur les immobilisations corporelles dans le cadre des états financiers de 2009-2010. Les conseils scolaires doivent télécharger les fichiers de données présentant leurs immobilisations corporelles foncières et immobilières (reflétant les biens et activités pour la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009) dans le Système de téléchargement des biens dans SIFE afin de compléter de façon préliminaire la grille au moyen des données. Les autres données relatives aux immobilisations corporelles sont introduites directement dans la Grille 3C, dans SIFE. Le Guide fournit des directives plus complètes à ce sujet. Les documents qui suivent sont également disponibles à partir du lien « États financiers » sur le site TPFR de manière à guider les conseils scolaires dans la préparation du document de données sur leurs biens en capital qu'ils devront télécharger :

Document sur les données – Ce document met en relief les champs à remplir selon une formule « bien par bien ».

Document sur la disposition des données – Ce document propose des exemples de la manière dont les données devraient être disposées ainsi que des champs qui devraient être inclus.

Générateur de données – Ce document guide les conseils scolaires dans la conversion de leur fichier Excel en un document présentant le format de document nécessaire pour permettre le téléchargement.

Manuel – Ce document guidera les conseils scolaires grâce à l'application de téléchargement de biens.

Le Ministère a fourni à chaque conseil scolaire des informations détaillées sur leurs biens fonciers et immobiliers, pour la période allant de la date d'inventaire du 25 mars au 31 août 2008. Par ailleurs, l'application web (CAP-Edu) utilisée pour saisir les coûts d'origine et la valeur destinée à l'évaluation des coûts d'origine des biens fonciers et immobiliers sera disponible jusqu'en mars 2010 et facilitera les processus d'audit et de vérification. Les personnes concernées peuvent avoir accès à cette application, hébergée par la Société immobilière de l'Ontario, à l'adresse Web suivante : <http://204.40.6.15/CAP-Edu>

Toutes les informations relatives à la mise en œuvre de cette initiative, y compris le matériel disponible sur le Calculateur de la valeur comptable, sont affichées sur le site Web de TPFR. Sur ce dernier site est également publiée une lettre du Bureau du vérificateur général de l'Ontario, qui présente son point de vue sur l'utilisation du Calculateur de la valeur comptable dans le cadre de la méthode d'évaluation de la valeur à l'échelle provinciale (Note : pour accéder au Calculateur de la valeur comptable, allez au http://tpfr.edu.gov.on.ca/Reporting_Entity_Home.htm et sélectionnez « Mise en œuvre des immobilisations corporelles »).

Modifications techniques à la réglementation 2008-2009

Un certain nombre de modifications de la réglementation sur les subventions de 2008-2009 ont été proposées et sont exposées ci-dessous. Les formulaires pour les états financiers ont été conçus de façon à refléter ces propositions de modifications, en prévision de l'approbation de ces dernières par le Lieutenant Gouverneur en conseil (LGC).

- Les formulaires mettent en œuvre l'augmentation du financement qui soutient les dispositions des Ententes sur les cadres provinciaux (ECP). Le ministère a proposé des modifications à la réglementation pour que le règlement de 2008-09 soit comparable à l'approche utilisée en 2009-10. Ces modifications proposées, sous réserve de l'approbation du LGC, sont incluses dans les formulaires.
- Tel qu'indiqué dans la note de service 2009 SB:24, le taux de financement maximal à court terme pour les emprunts extérieurs dans les programmes d'immobilisations approuvés en date du 1^{er} mai 2009 sera révisé au taux d'acceptation bancaire de trois mois + 75 points de base. Le taux demeure au taux d'acceptation bancaire de trois mois + 20 points de base du 1^{er} septembre 2008 au 30 avril 2009.

Les fonds prêtés internationalement sont reconnus à un taux annuel de 2 % du 1^{er} septembre 2008 au 30 avril 2009 et au taux annuel de 1 % du 1^{er} mai au 31 août 2009.

- Les projets d'immobilisations prioritaires, qui sont inclus dans le financement de 500 M\$ annoncé dans la note de service 2008:B12, se reflètent dans les calculs de financement des immobilisations apparaissant dans les formulaires. Ces projets d'immobilisations sont financés de la même façon que les autres initiatives d'immobilisations, telles que les Écoles aux coûts de réparation prohibitifs ou les Écoles des quartiers à forte croissance, c'est-à-dire au moyen de financement par l'Office ontarien du financement (OOF).

Financement pour des écoles à haut rendement énergétique

Le 21 avril 2009, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement de 550 M\$ dans l'amélioration du rendement énergétique des écoles de la province. Tel que mentionné dans la note de service 2009:SB19, ce financement ne fait pas partie du GSN, mais plutôt d'un accord-cadre de paiement de transfert. Une partie des subventions sera versée aux conseils scolaires en juillet 2009. Les conseils scolaires devaient commencer les travaux au printemps et à l'été 2009. Tout fonds qui aura alors été reçu et qui n'aura pas encore été dépensé sera considéré comme un revenu reporté. Les changements nécessaires, dont les détails sont exposés dans les directives, ont été apportés dans les formulaires utilisés pour détailler le financement et les dépenses dans le cadre de cette initiative.

Remise des états financiers

États financiers

Veillez remettre au plus tard le 16 novembre 2009 deux copies des annexes 1, 1.1, 1.2 et le résumé de la section 1 en format imprimé à partir de la soumission des états financiers en cours sur SIFE. Veillez aussi fournir les états financiers vérifiés, y compris le rapport des vérificateurs, et les notes à :

M^{me} Diane Strumila
Directrice de projet, Subventions
Direction du paiement de transferts et des rapports financiers
21e étage, édifice Mowat, 900 rue Bay
Toronto, Ontario
M7A 1L2

Une copie électronique des états financiers publiés, des notes et du rapport du vérificateur devrait également être transmise aux agents financiers du Ministère. Les règles de désignation des documents présentées dans le document « Convention des noms de fichiers », publié sur le site Web des Rapports financiers doivent être respectées pour la remise au Ministère au moyen de SIFE ainsi que pour la remise de l'Annexe C.

Remises tardives

Il est essentiel que les conseils soumettent leurs renseignements avant la date limite du 16 novembre 2009 afin que le rapport provisoire pour le budget provincial soit rédigé. Le flux de trésorerie habituel du comité pourrait diminuer de 50 % s'il n'a pas remis ses états financiers à cette date. Jusqu'à ce que le document soit entre les mains du Ministère, ce dernier reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans les paiements mensuels le montant total retenu jusqu'à ce point-là.

Renseignements

Les questions relatives au fichier de chargement des immobilisations et à la préparation de rapports sur ces immobilisations doivent être posées à Sangita Forodi 416 325-8584 ou au [Sangita.forodi@ontario.ca/](mailto:Sangita.forodi@ontario.ca)

Pour toute question sur les règles relatives aux états financiers, veuillez contacter notre agent financier au ministère.

Pour de l'aide pour la navigation ou l'utilisation de SIFE, contactez:

Martin Fry 416 325-8585 ou martin.fry@ontario.ca
Stephen Shek 416 325-8396 ou stephen.shek@ontario.ca

Pour une aide à la connexion, contactez:

Mark Bonham 416 325-8571 ou mark.bonham@ontario.ca



Andrew Davis

cc: Administrateurs de l'Éducation